

SECTEUR DE FORMATION 20 – SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES

**TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL
(DEC 388.A1)**

TABLEAUX D'HARMONISATION

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----------|
| Présentation | 1 |
| Programmes d'études en lien d'harmonisation | 1 |
| Information sur les tableaux d'harmonisation..... | 1 |
| Tableaux d'harmonisation intra-ordre | 3 |
| Techniques de travail social et Techniques d'éducation spécialisée | 5 |
| Techniques d'éducation spécialisée et Techniques de travail social | 6 |
| Techniques de travail social et Techniques d'intervention en criminologie..... | 7 |
| Techniques d'intervention en criminologie et Techniques de travail social..... | 8 |
| Techniques de travail social et Techniques d'éducation à l'enfance..... | 9 |
| Techniques d'éducation à l'enfance et Techniques de travail social..... | 10 |
| Techniques de travail social et Techniques de gestion et d'intervention en loisir | 11 |
| Techniques de gestion et d'intervention en loisir et Techniques de travail social | 12 |
| Techniques de travail social et Techniques d'hygiène dentaire | 13 |

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de travail social* (DEC 388.A1) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Techniques de travail social* (DEC 388.A1) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Techniques d'éducation spécialisée (DEC 351.A1);
- Techniques d'intervention en criminologie (DEC 310.B1);
- Techniques d'éducation à l'enfance (DEC 322.A1);
- Techniques de travail social (DEC 388.A1);
- Techniques de gestion et d'intervention en loisir (DEC 391.A0).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés sous la rubrique suivante : Tableaux d'harmonisation intra-ordre.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction,

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

Tableaux d'harmonisation intra-ordre

Programme de provenance : Techniques de travail social
2022

Programme de destination : Techniques d'éducation spécialisée
2021

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de travail social peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'éducation spécialisée, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

| Techniques de travail social 2022 DEC – 388.A1 22 compétences, 2 010 heures | | Techniques d'éducation spécialisée 2021 DEC – 351.A1 23 compétences, 2 085 heures | |
|--|--|--|---|
| Code | Énoncé de la compétence | Code | Énoncé de la compétence |
| 02JE | Effectuer des interventions sociales avec la personne et/ou la famille | 02FX | Élaborer un plan d'intervention |
| 02JL | Effectuer des interventions en situation de crise | 02G4 | Effectuer des interventions en situation de crise |

Programme de provenance : Techniques d'éducation spécialisée
2021

Programme de destination : Techniques de travail social
2022

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'éducation spécialisée peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de travail social, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

| Techniques d'éducation spécialisée 2021 DEC – 351.A1 23 compétences, 2 085 heures | | Techniques de travail social 2022 DEC – 388.A1 22 compétences, 2 010 heures | |
|--|---|--|---|
| Code | Énoncé de la compétence | Code | Énoncé de la compétence |
| 02FL | Adopter des pratiques de travail sécuritaires | 02J8 | Préserver son intégrité physique et psychologique |
| 02G4 | Effectuer des interventions en situation de crise | 02JL | Effectuer des interventions en situation de crise |

Programme de provenance : Techniques de travail social
2022

Programme de destination : Techniques d'intervention en criminologie
2021

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de travail social peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'intervention en criminologie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

| Techniques de travail social 2022 DEC – 388.A1 22 compétences, 2 010 heures | | Techniques d'intervention en criminologie 2021 DEC – 310.B1 23 compétences, 1 860 heures | |
|--|--|---|---|
| Code | Énoncé de la compétence | Code | Énoncé de la compétence |
| 02J1 | Travailler en équipe | 02EZ | Travailler en équipe |
| 02JE | Effectuer des interventions sociales avec la personne et/ou la famille | 02F5 | Concevoir un plan d'intervention |
| 02J2 | Animer une rencontre | 02FB | Animer une activité |
| 02JL | Effectuer des interventions en situation de crise | 02FF | Effectuer des interventions en situation de crise |

Programme de provenance : Techniques d'intervention en criminologie
2021

Programme de destination : Techniques de travail social
2022

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'intervention en criminologie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de travail social si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

| Techniques d'intervention en criminologie 2021 DEC – 310.B1 23 compétences, 1 860 heures | | Techniques de travail social 2022 DEC – 388.A1 22 compétences, 2 010 heures | |
|---|---|--|---|
| Code | Énoncé de la compétence | Code | Énoncé de la compétence |
| 02EZ | Travailler en équipe | 02J1 | Travailler en équipe |
| 02F0 | Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention | 02J8 | Préserver son intégrité physique et psychologique |
| 02FB | Animer une rencontre | 02J2 | Animer une activité |
| 02FF | Effectuer des interventions en situation de crise | 02JL | Effectuer des interventions en situation de crise |

Programme de provenance : Techniques de travail social
2022

Programme de destination : Techniques d'éducation à l'enfance
2022

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de travail social peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'éducation à l'enfance si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

| Techniques de travail social 2022 DEC – 388.A1 22 compétences, 2 670 heures | | Techniques d'éducation à l'enfance 2022 DEC – 322.A1 18 compétences, 2 490 heures | |
|--|---|--|--|
| Code | Énoncé de la compétence | Code | Énoncé de la compétence |
| 02J0 | Établir une relation d'aide | 02KP | Établir des relations professionnelles |
| | et | | |
| 02J1 | Travailler en équipe | | |
| 02J8 | Préserver son intégrité physique et psychologique | 02KQ | Préserver son intégrité physique et psychologique |
| 02J9 | Évaluer les besoins de la personne | 02KM | Observer l'enfant |
| 02JA | Évaluer les besoins de la famille | 02KL | Analyser le contexte de vie de l'enfant et de sa famille |

Programme de provenance : Techniques d'éducation à l'enfance
2022

Programme de destination : Techniques de travail social
2022

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'éducation à l'enfance peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de travail social si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

| Techniques d'éducation à l'enfance 2022 DEC – 322.A1 18 compétences, 2 490 heures | | Techniques de travail social 2022 DEC – 388.A1 22 compétences, 2 670 heures | |
|--|--|--|---|
| Code | Énoncé de la compétence | Code | Énoncé de la compétence |
| 02KL | Analyser le contexte de vie de l'enfant et de sa famille | 02JA | Évaluer les besoins de la famille |
| 02KP | Établir des relations professionnelles | 02J1 | Travailler en équipe |
| 02KQ | Préserver son intégrité physique et psychologique | 02J8 | Préserver son intégrité physique et psychologique |

Programme de provenance : Techniques de travail social
2022

Programme de destination : Techniques de gestion et d'intervention en loisir
2019

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de travail social peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de gestion et d'intervention en loisir si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

| Techniques de travail social 2022 DEC – 388.A1 22 compétences, 2 010 heures | | Techniques de gestion et d'intervention en loisir 2019 DEC – 391.A0 21 compétences, 1 935 heures | |
|--|--------------------------------|---|--------------------------------|
| Code | Énoncé de la compétence | Code | Énoncé de la compétence |
| 02J1 | Travailler en équipe | 01AK | Interagir en milieu de travail |

Programme de provenance : Techniques de gestion et d'intervention en loisir
2019

Programme de destination : Techniques de travail social
2022

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de gestion et d'intervention en loisir peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de travail social si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

| Techniques de gestion et d'intervention en loisir 2019 DEC – 391.A0 21 compétences, 1 935 heures | | Techniques de travail social 2022 DEC – 388.A1 22 compétences, 2 010 heures | |
|---|--------------------------------|--|--------------------------------|
| Code | Énoncé de la compétence | Code | Énoncé de la compétence |
| 01AK | Interagir en milieu de travail | 02J1 | Travailler en équipe |

Programme de provenance : Techniques de travail social
2022

Programme de destination : Techniques d'hygiène dentaire
2024

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de travail social peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'hygiène dentaire si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

| Techniques de travail social 2022 DEC – 388.A1 22 compétences, 2 010 heures | | Techniques d'hygiène dentaire 2024 DEC – 111.B0 20 compétences, 1 800 heures | |
|--|--------------------------------|---|--|
| Code | Énoncé de la compétence | Code | Énoncé de la compétence |
| 02J0 | Établir une relation d'aide | 02NL | Interagir avec la personne et/ou ses proches |

Lorsque le programme de provenance est *Techniques d'Hygiène dentaire* et que le programme de destination est *Techniques de travail social*, il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.